

# Loi de finances pour 2025

Vendredi 4 octobre 2024 à 12:00

## Introduction

Objectifs de la loi de finances pour 2025 : réduire le déficit public à 5 % du PIB en 2025, contre 6,1 % en 2024.

Moyens développés :

- réductions de dépenses (pour 40 milliards d'euros)
- hausses de recettes (pour 20 milliards d'euros)
- mesures environnementales
- report de l'indexation des retraites

Caractère temporaire des hausses de recettes : ces mesures pourraient être « abandonnées » dans 3 ans.

*NB : Le Gouverneur de la Banque de France estime cependant que les 3 % de déficits ne pourraient être atteints avant 5 ans. Par ailleurs, Bruxelles a porté à 7 ans le délai accordé à la France pour ramener son déficit sous les seuils fixés par le Pacte de stabilité.*

## 1. Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus

- Rehaussement des taux de la contribution sur les hauts revenus<sup>1</sup> (aujourd'hui fixés à 3% et 4%) – seuil à fixer pour les ménages dont les revenus annuels > 500 000 euros.
- Environ 0,3 % des foyers français (75 000 ménages) concernés .

## 2. Surtaxe des grandes entreprises

- Surtaxe exceptionnelle égale à 10 % de l'impôt sur les sociétés annuel pour les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 1 milliard d'euros.
- Surtaxe égale à 20 % de l'impôt sur les sociétés annuel pour les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 3 milliards d'euros.

---

<sup>1</sup> Art. 223 *sexies* du CGI

- Environ 300 grandes entreprises concernées.

### **3. Contribution Sociale Généralisée (CSG)**

À l'heure actuelle, il n'y a pas d'annonce concernant une éventuelle hausse de la CSG ou des prélèvements sociaux.

### **4. Impôt sur la fortune**

À l'heure actuelle, il n'y a pas d'annonce concernant une réforme de l'impôt sur la fortune.

### **5. Prélèvement forfaitaire libératoire (« Flat tax ») de 30 %**

À l'heure actuelle, il n'y a pas d'annonce concernant une réforme de la flat tax.

### **6. Indexation du barème de l'impôt sur le revenu**

Le ministre du Budget a confirmé qu'il "n'y aura pas de désindexation du barème de l'impôt sur le revenu".

### **7. Fiscalité environnementale**

- Augmentation du malus sur les véhicules polluants.
- Taxation des billets d'avion longue distance.

### **8. Révision des allègements de cotisations sur les bas salaires**

- Proposition d'intégrer au PLFSS<sup>2</sup> 2025 une révision des allègements de cotisations sur les bas salaires afin de remplacer l'actuel empilement de trois dispositifs (réduction générale des cotisations jusqu'à 1,6 SMIC, réduction de 6 points des cotisations maladie jusqu'à 2,5 SMIC, et réduction de 1,8 point des cotisations familiales) par un allègement unique dégressif, limité à trois SMIC au lieu de 3,5 actuellement.

---

<sup>2</sup> Projet de loi de financement de la sécurité sociale